

## A TRAVERS NOS ECHANGES

**L**E chapitre général des Cisterciens, réuni le 8 octobre dernier au monastère de Cîteaux, sous la présidence du T. R. P. Dom Eugène, abbé de Melleray, vicaire général de l'ordre, a élu, ce même jour, Monseigneur Augustin Marre, abbé d'Igny, à la dignité d'abbé général des Cisterciens réformés de la stricte observance (Trappistes), en remplacement du défunt Dom Sébastien Wyart. L'élection fut confirmée immédiatement, au nom du Souverain-Pontife, par le président du chapitre, en vertu de la délégation spéciale qu'il avait reçue à cet effet.

Mgr Marre a cinquante et un ans. Il fut simple novice à Igny, avec les premiers religieux envoyés pour restaurer le vieux monastère. En 1881, alors qu'il était sous-prieur du monastère, la population d'Arcis-le-Ponsart, voulant donner aux Trappistes un témoignage de sa sympathie et de son affection, lui confia le mandat de conseiller municipal. Le 28 juillet de la même année, ses frères en religion l'élevaient pour chef de la communauté d'Igny. Il y est resté vingt-quatre ans. Fidèle à la maxime bénédictine devenue la devise de son blason : *prodesse magis quam præesse* (servir plutôt que commander), il se fit le serviteur de tous.

L'hospitalité cistercienne est légendaire. L'abbé d'Igny savait, plus que quiconque, lui donner des charmes qu'on n'oublie plus quand on les a goûtés. Huysmans les a racontés en des pages émouvantes.

Sur les hautes instances du cardinal Langérier, la dignité épiscopale fut conférée à l'abbé d'Igny ; le 11 août 1900, il était institué évêque titulaire de Constance. C'est lui qui, lors d'une récente maladie de Son Em. le cardi-